



We offer reliable, accurate,  
efficient & secure clearing & settlement services  
for retail payments in Belgium as well as an information  
exchange platform offering a diversity of services to the financial community.

Rapport annuel 2020

# CEC

## Centre d'Echange et de Compensation

*Arrondissement judiciaire de Bruxelles*

*BE 0414.509.011*

**Bd du Roi Albert II 19  
1210 Bruxelles**

**[www.cecbelgium.be](http://www.cecbelgium.be)**



## Message du Président

Il y a environ un an, nous avons été soudainement confrontés à la crise du coronavirus et, à ce jour, cette pandémie nous tient toujours sous sa coupe. Les différentes mesures de protection qui ont été imposées ont conduit à une accélération globale de la numérisation. Cette période exceptionnelle a mené à une évolution sans précédent de la banque numérique. Heureusement, le secteur financier avait déjà inscrit cette question à l'ordre du jour précédemment.

Nous avons été contraint/es, chacun/e dans le cadre de ses responsabilités, de commencer à travailler d'une manière différente, avec de nombreuses réunions numériques et une disponibilité accrue, mais sans l'interaction humaine directe dont beaucoup attendent désormais avec impatience le retour. Après tout, le contact humain fait partie intégrante de notre être.

En collaboration avec STET, la direction du CEC a tout mis en œuvre pour assurer la continuité de nos services. Nous pouvons dire à juste titre que cela a fonctionné à la satisfaction générale.

Les paiements instantanés atteignent leur vitesse de croisière et poussent à une évolution vers la nouvelle normalité de la société de l'instantanéité. L'an dernier, les volumes et le nombre de banques participantes ont augmenté. Avec SWIP (Single Windows Instant Payments), service proposé par STET, l'accessibilité au sein du SEPA a largement augmenté. Nous sommes maintenant prêts à soutenir nos membres dans le cadre de la connexion obligatoire avec TIPS (BCE) d'ici fin 2021.

L'Europe est clairement passée à l'offensive pour promouvoir le développement d'une solution de paiement à l'échelle de l'UE et réduire ainsi la dépendance européenne vis-à-vis des acteurs mondiaux. Au-delà des défis techniques, nous ne devons pas perdre de vue des aspects tels que la sécurité et les obligations légales.

Avec notre offre au sein de Transfin, nous travaillons inlassablement à construire un échange de données plus fluide, efficace et surtout plus sûr entre les banques, d'une part, et entre les banques et les pouvoirs publics, d'autre part. Le succès des différentes applications devrait conduire au développement de services supplémentaires.



L'année 2020 a enclenché tout le processus. La nécessité a généré des opportunités. Je suis convaincu que les années à venir seront particulièrement passionnantes et stimulantes. Il nous appartient d'y définir et d'y revendiquer notre place.

Un exercice stratégique sur l'avenir et la mission du CEC est à l'ordre du jour pour 2021. Divers défis tels que le virement instantané en tant que nouvelle norme, la request-to-pay comme alternative aux direct debits et/ou aux cartes dans le cadre de l'initiative EPI, le rôle possible concernant la monnaie numérique de la banque centrale en font indéniablement partie.

Je vous souhaite à toutes et tous la créativité et la force nécessaires dans cette période difficile mais passionnante.



Karel Andries  
Président CEC



## I. Qui sommes-nous et que faisons-nous ?

Le CEC ou, in extenso, le Centre d'Echange et de Compensation, est une asbl de droit belge créée en 1974 au sein de la BNB. Le CEC assure l'échange et la compensation des paiements de détail en Belgique. Les paiements échangés sont des SCT (SEPA Credit Transfers ou virements), des SCT Inst (virements instantanés), des SDD (SEPA Direct Debits ou domiciliations), des chèques et des paiements correspondant à des transactions par carte.

L'asbl CEC compte 15 établissements de crédit belges comme membres / participants directs et 32 participants indirects dans l'application CORE.BE (SCT/SDD/chèques/paiements par carte). CORE.BE a traité en 2020 **1.396.924.239** opérations pour un montant total de **1.198.766.926.227 €**, ce qui représente une moyenne de **5.456.735 millions d'opérations par jour**. Par ailleurs, **99.600.969 virements instantanés** ont été traités pour un montant total de **57.094.417.142 €** dans l'application IP.BE. En moyenne, **272.134 virements instantanés ont été traités par jour** en 2020, 7 jours sur 7. Plus de 14% des virements qui sont traités via le CEC sont entre-temps des virements instantanés.

La plate-forme technique et opérationnelle a été sous-traitée en 2013 à la société française STET (Systèmes Technologiques d'Echange et de Traitement) qui exploite également le système français d'échange et de compensation. Courant 2019, le contrat avec STET a été prolongé, après négociations, pour une période de 5 ans. Le nouveau contrat courra jusqu'au 31 mars 2024. Les nouveaux tarifs s'appliqueront dès le 1<sup>er</sup> janvier 2020.

La sous-traitance est basée sur une structure contractuelle spécifique, dans le cadre de laquelle le CEC a un contrat avec STET, fixé dans un "Framework Agreement", incluant les "System Rules" qui décrivent de manière détaillée les règles et procédures liées au traitement des ordres de paiement.

Les participants directs et les participants indirects ayant un accès technique direct ont signé un "Service Contract" avec STET. La participation au CEC est régie dans les statuts et le règlement.

Le CEC est soumis au contrôle de la Banque Nationale de Belgique pour ce qui concerne ses activités relatives aux paiements. Les aspects pratiques de ce contrôle sont décrits dans un "Memorandum of Understanding" conclu entre la BNB et le CEC. La BNB a un accord de collaboration avec la Banque de France, qui est responsable du contrôle de STET, dans le cadre de l'utilisation commune de l'infrastructure de clearing par les banques belges et françaises.



Le CEC a signé par ailleurs des contrats avec la BNB : le “Target2 Ancillary System Contract” qui constitue la base de la liquidation des paiements entre les participants directs et un Technical Account Agreement réglant le pre-funding des paiements instantanés.

Le CEC, et du même fait le contrat avec STET, relève du droit belge.  
Par ailleurs, le CEC est soumis à une réglementation spécifique, à savoir :

- le “Settlement Finality Act” du 28 avril 1999, et
- la loi du 15 décembre 2004 relative au “Financial Collateral”.

En 2017, les activités du CEC ont été élargies à une nouvelle business line : **Transfin (transfer of financial information)**. Cette appellation recouvre différents services : le service Bankswitching qui soutient le changement de banque des consommateurs et le service E-deduction / E-cession qui transfère les demandes de saisie d’avoirs d’origine publique, et enfin le service Harmattest qui échange les demandes relatives aux arriérés ONSS.

En 2021, les services SEDUS (échange d’images de chèques) et EPC (consultation et récupération de données relatives au certificat de prestation énergétique) seront ajoutés.

Ces activités ne sont pas soumises au contrôle de la BNB.



## II. Notre partenaire STET

STET a été créée en 2004. Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2016, l'actionnariat se compose de 6 grandes banques françaises (BNP Paribas, BPCE, Crédit Agricole, Banque Fédérative du Crédit Mutuel, La Banque Postale et Société Générale) et CB Investissements.

Depuis juillet 2016, le CEC dispose d'un mandat en tant qu'observateur / censeur au sein du Conseil d'Administration de STET. Ce mandat a été repris dès le départ par M. Karel Andries. À la demande de STET et en accord avec le Conseil d'Administration du CEC, le mandat a été transféré en 2019 de l'asbl CEC vers M. Karel Andries (intuitu personae).

STET assure le traitement, la compensation et la liquidation de toute la gamme d'instruments de paiement. Sur la plate-forme multi-CSM (CORE1) sont traités tant les paiements nationaux belges que français (CORE BE & CORE FR).

Fin 2015, STET a fusionné avec SER2S pour devenir STET SA. Depuis janvier 2016, STET gère le réseau E-rsb pour l'autorisation des paiements par carte en France.

Ces dernières années, STET a investi dans un nouveau service de Clearing & Settlement paneuropéen, SEPA.EU, qui a été lancé avec succès en novembre 2016 : les transactions SDD Core et SDD B2B de la communauté française sont traitées depuis cette date dans le cadre du SEPA.EU.

C'est en novembre 2018 qu'a été initié l'IP CSM, le CSM pour le traitement des virements instantanés. Cette infrastructure a été construite sur CORE 2, une nouvelle plate-forme pérenne de STET. En 2020, le service SWIP a été mis en service. Il permet de se connecter à RT1 et/ou TIPS via la plate-forme STET.

### Mission and Vision of STET

*STET is a critical operator for our clients, the banks and the banking communities we serve every day. Stet is responsible for more than 22 billion transactions a year, representing an average of 25 billion Euros per day. This is a great responsibility that we take for banks, central banks and finally end-users. As a Systematically Important Payment System (SIPS), we commit to respecting the highest level of security, rigour, and transparency*



### III. Gouvernance

Le fonctionnement du CEC est fixé dans les statuts. Les membres du CEC sont représentés au sein de l'Assemblée générale. Les Administrateurs sont élus parmi les membres de l'Assemblée générale. Le Conseil d'Administration compte au minimum 3 et au maximum 12 membres (le nombre des administrateurs doit toujours être inférieur à celui des membres).

Le Conseil d'Administration actuel compte 9 membres, un représentant de Febelfin, un Président et un Secrétaire. Pour chaque membre, il a également été désigné un suppléant.

Les membres du Conseil d'Administration sont responsables de l'administration journalière du CEC. Ils choisissent parmi les membres un Président et un Vice-président. Depuis 2013, Monsieur Karel Andries, représentant pour Belfius, est Président du Conseil. Geert Van Antwerpen, représentant de KBC Bank, a été nommé vice-président en 2020. Le Président, le Vice-président et les Administrateurs ont délégué la gestion journalière au General Manager CEC, Kristine De Lepeleire, qui fait aussi fonction de Secrétaire du Conseil d'Administration.

Compte tenu de l'élargissement des activités et de l'évolution rapide de la législation et de la technologie, il a été décidé en 2018 de porter le nombre de réunions annuelles de 4 à 5. Le manager Audit & Risk de STET vient s'exprimer devant le Conseil afin de faire le point, au moins deux fois par an, sur le planning d'audit et l'état de la situation concernant les risques du moment. En 2020, STET a pris part aux réunions des 24/01 et 18/09. Compte tenu de la pandémie, toutes les réunions suivant la première réunion de janvier 2020, y compris l'Assemblée générale, ont eu lieu par vidéoconférence. Pour permettre cela, les statuts ont été modifiés.

Les questions bilatérales et multilatérales entre le CEC, STET et les participants sont traitées dans le cadre du "Client Committee". La mission du "Client Committee" est de se prononcer sur l'évolution de la prestation de services de STET, les règles fonctionnelles et systémiques et les propositions présentées par les groupes de travail de Febelfin. Le "Client Committee" suit également la performance du système et examine les incidents et les propositions de solution éventuelles. Le "Client Committee" est composé de représentants des participants directs, des participants indirects ayant un accès technique direct, du Manager CEC, du Président et de représentants de STET.

Par ailleurs, il est également organisé un BWG (Business Working Group). L'accent est mis dans ce cadre sur la discussion et la priorisation des modifications imposées ou non par la loi au système ainsi que sur les évolutions des EPC Rulebooks. En 2018 a été créé un BWG distinct pour les paiements instantanés.



Une même structure de gouvernance a été mise en place pour la nouvelle business line Transfin. Cette business line comprend les services suivants :

- Service de mobilité interbancaire : un service qui aide le client de détail à changer de banque
  
- E-deduction – E-cession : un service qui soutient les institutions financières dans le cadre de l'introduction des demandes de saisie, cession d'avoirs divers (pécule de vacances, indemnité de chômage, ...)
  
- Harmattest : ce service soutient les demandes des institutions financières concernant les arriérés d'ONSS.
  
- SEDUS : ce service permettra d'échanger des images de chèques (démarrage le 15/03/2021).
  
- EPC : ce service permettra de consulter et de demander des certificats auprès de la VEKA (Agence flamande de l'énergie et du climat). Le démarrage est prévu le 1/07/2021.

Le Client Committee est constitué de représentants des utilisateurs de ces services. Par ailleurs, un BWG (Business Working Group) distinct est organisé par service.



## IV. Aperçu des activités 2020

2020 a été une année exceptionnelle : la pandémie de corona a frappé durement et a eu un fort impact sur les paiements, notamment pendant les mois de mars, avril, mai et à nouveau en novembre. Globalement, les paiements via le CEC ont **diminué de 7,7 % par rapport à 2019**. Les plus fortes baisses au sein du CEC ont été enregistrées pour les chèques et les paiements par carte. Les virements standard (SCT) ont également connu une baisse, tandis que les domiciliations (SDD core et SDD B2B) enregistraient encore une hausse limitée. Les virements instantanés ont été beaucoup moins touchés et ont continué à progresser en 2020. Ils représentent désormais plus de 14% des virements traités via le CEC.

Un participant direct a rejoint CORE.BE en 2020, de sorte que le nombre de participants directs est désormais de 14. En avril 2021, le nombre de participants directs passera à 15.

Concernant IP.BE, la plateforme d'échange des virements instantanés, deux autres participants se sont rajoutés en 2020 : AXA Banque Belgium et bpost. Ce dernier ne peut recevoir que des virements instantanés mais ne permet pas (encore) à ses clients d'initier eux-mêmes des virements instantanés. Tous les autres participants offrent à la fois l'initiation et la réception de virements instantanés.

En novembre 2020, le service SWIP (Single Window for Instant Payments) permettant de se connecter à RT1, la plate-forme de paiements instantanés de EBA Clearing, a été effectivement lancé par ING. Belfius a suivi en février 2021. Grâce à SWIP, les participants au CEC peuvent se mettre en conformité avec l'accessibilité SEPA obligatoire, sans nécessairement se connecter eux-mêmes à un deuxième système de paiement. Le CEC offre ainsi à ses participants la possibilité de remplir leurs obligations d'accessibilité SEPA en se connectant à un seul système de compensation.

En 2021, la majorité des participants au CEC utiliseront SWIP pour se connecter à TIPS. Suite à la décision du Governing Council de la BCE du 24/07/2020, tous les PSP et CSM qui ont signé le SCT Inst Adherence Agreement du European Payments Council (EPC) doivent se connecter au TIPS avant le 15/12/2021.

Guider nos participants dans leur connexion au TIPS sera une priorité absolue pour 2021.

Le contrat SEDUS et STET expire le 31/03/2021. Au cours de l'année 2020, les développements sur la plate-forme SFRS de notre fournisseur Centran ont été lancés. La migration a été prévue et réalisée le 15/03/2021.



Sur la plate-forme Transfin, nous avons également connu un certain nombre de nouvelles évolutions : le service Bankswitching a été ouvert en novembre 2020 pour le passage d'une banque à l'autre des comptes d'épargne réglementés. 9 des 23 banques participantes offrent ce service à leurs clients.

Au cours de l'année 2020, une campagne a été menée au départ du CEC pour encourager les contreparties professionnelles à recevoir les notifications concernant des changements de compte bancaire par des canaux automatisés. La campagne a connu un succès modéré, la majorité des notifications étant encore envoyées par lettre.

Le service E-deduction est désormais également connecté à l'ONEM : les demandes de saisie de pécule de vacances et d'allocations de chômage peuvent désormais être introduites via E-deduction.

Les préparatifs du nouveau service EPC ont commencé : la consultation et la demande des données du certificat CPE à la VEKA sont prévues pour le 1/07/2021.



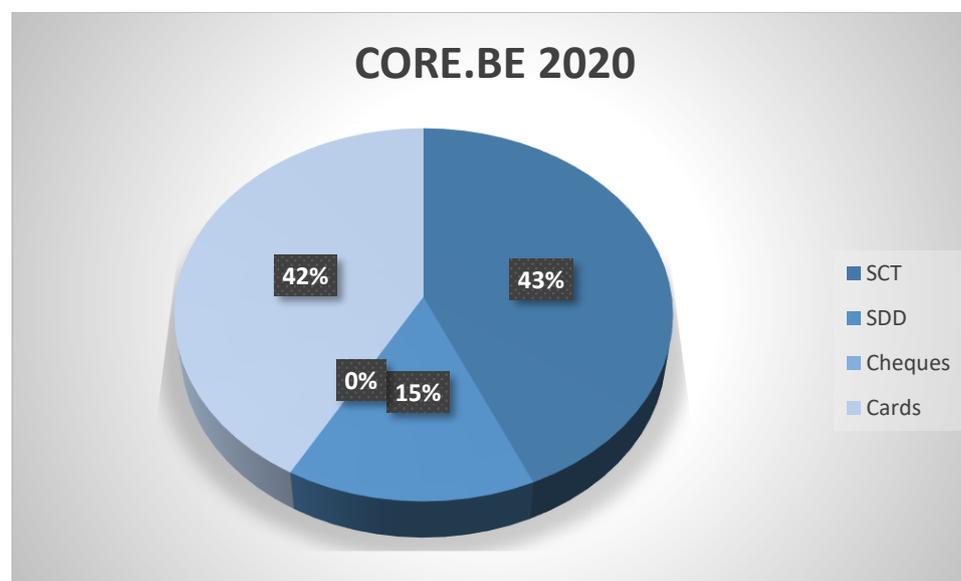
## V.1. Activités de clearing

Lors du démarrage en 2020, 49 institutions participaient directement ou indirectement au CEC, dont 13 participants directs, 34 participants indirects et 2 participants indirects ayant un accès technique direct.

Le nombre de participants indirects est tombé à 32 du fait du départ / de la disparition de 2 participants indirects. Beobank a changé de statut et est devenue participant direct en novembre 2020. Au 1<sup>er</sup> janvier 2021, le CEC comptait encore **46 institutions**.

En 2020, **1.396.924.239** transactions ont été traitées **via CORE.BE**, ce qui représente une baisse d'environ 7,7% par rapport à l'année précédente.

Outre l'impact de la pandémie, il faut également tenir compte d'un glissement dans l'utilisation des virements (SCT) vers les virements instantanés (SCT inst). Ces derniers sont traités dans un autre système de paiement (IP.BE).



Parmi les SDD, 98,20 % des transactions sont des SDD Core (B2C), le 1,8 % restant étant constitué de transactions SDD B2B. Cette répartition est demeurée inchangée par rapport à 2019. Il a encore été échangé 303.184 chèques en 2020, ce qui représente une nouvelle baisse de près de 40%.



En date du 3/08/2020, 10.404.775 transactions ont été traitées, soit le nombre le plus élevé pour 2020. Ce chiffre est nettement inférieur au nombre record de 12.746.461 transactions en 2019. Le montant total le plus élevé, soit 8.592.136.261 €, a été échangé le 29 juin 2020. Là encore, le record de 2019 (9.027.847.706 €) n'a pu être égalé.

Le montant des transactions échangées dans CORE.BE a baissé pour la première fois, ce qui tient bien entendu à la baisse du nombre de transactions durant le confinement au cours du premier trimestre de 2020. En 2020, un montant de **1.198.766.926.227 €** a été échangé, ce qui traduit une diminution d'environ 0.5 %.

Un chèque a un montant moyen de 4.540,71 €, ce montant moyen était de 5.633 € en 2019. Pour les SDD CORE et SDD B2B, ce montant est respectivement de 123,76 € & 3.951,08 €. Pour les SCT, le montant moyen a encore augmenté et un montant moyen de 1.490,71 € a été enregistré, contre 1.402 € en 2019. Un virement instantané s'élevait en moyenne à 574 € en 2020, contre une moyenne de 482 € en 2019. Dans la mesure où les transactions liées à la carte ne sont pas imputées individuellement, les montants moyens ne sont pas pertinents.

Dans le cadre du **SEDUS**, la plate-forme pour l'échange de fichiers, qui n'est plus utilisée depuis fin 2017 que pour l'échange d'images de chèques, ce sont **3.948 fichiers** qui ont été échangés, ce qui représente une nouvelle baisse de plus de 46% par rapport au nombre de fichiers échangés en 2019.



## V.2. Activités de Transfin

En 2020, **69.644 changements de banque** ont été réalisés via ce nouveau service. Bien que le nombre de passages d'une banque à l'autre ait connu un sérieux ralentissement au cours du premier confinement, il a ensuite augmenté à nouveau et, au final, davantage de changements de banques ont été notés qu'en 2019. Le transfert des comptes d'épargne réglementés a commencé début décembre 2020. 9 banques y participent. En 2020, 1.151 transferts de comptes d'épargne réglementés ont déjà été effectués.

Pour pouvoir réaliser correctement le passage du client d'une banque à l'autre, les institutions sont tributaires de l'adaptation, en temps opportun, des dossiers chez les créanciers et les donneurs d'ordre des virements récurrents. Bien que la situation se soit notablement améliorée par rapport aux années précédentes, l'absence d'adaptations par les créanciers, ou les retards dans ces adaptations, suscitent encore régulièrement des plaintes. Le CEC s'efforce de limiter autant que possible ces désagréments.

Le service de **E-deduction**, qui a été lancé en 2018, est maintenant actif depuis près de trois ans et fonctionne comme prévu. Cinq participants, dont deux banques et trois organismes de recouvrement, utilisent actuellement ce service. Les demandes de saisie des pécules de vacances (ONVA) et des allocations de chômage (ONEM) sont désormais échangées par voie électronique via le CEC. En 2020, **30.991 demandes** ont été traitées.

Cela représente une baisse d'environ 25% par rapport à 2019.

En 2021, nous ajouterons de nouvelles parties (e.a. AIS – Association d'Institutions Sectorielles). Nous espérons également pouvoir fournir le même service avec le SPF Finances. Ce service sera lancé sous le nom de E-cession.

Le projet **Harmattest** a été lancé en novembre 2019, à la satisfaction de toutes les parties concernées.

En 2020, **233.825 demandes** ont été échangées via cette application par les 4 banques participantes. Nous prévoyons d'autres rapprochements dans les années à venir.



Le total des dépenses pour les activités de clearing pour 2020 s'élevait à **3.977.655 EUR** soit 338.843 EUR de moins qu'en 2019.

Cette baisse est en phase avec le tassement du nombre de transactions dans CORE.BE (-7,7%).

Ceci met le coût unitaire par opération CORE.BE en 2020 à **0,26 centime d'euro par transaction**, ce qui représente une forte hausse par rapport au 0,23 centime d'euro par transaction en 2019. A la suite d'un renouvellement du contrat avec STET, les prix ont été revus à la hausse à partir du 1/01/2020, après être restés stables pendant les 5 dernières années. Conformément à la décision du Conseil d'Administration, les coûts opérationnels du CEC pour les activités de compensation sont actuellement encore entièrement supportés par CORE.BE. Pour 2020, ils devaient être récupérés sur un nombre inférieur de transactions.

En 2020, un virement instantané coûtait au total **0,46 centime d'euro par transaction**.

Les dépenses pour les activités de Transfin se sont élevées à **551.589 EUR**, ce qui était en phase avec le budget (563.712 EUR) et inférieur aux dépenses de 2019 (-34.037 EUR). Ces dépenses couvrent tant les coûts fixes annuels (gestion des coûts pour les diverses applications et une part des coûts opérationnels du CEC) que les coûts variables.



En 2021, nous voulons nous atteler à la définition de notre stratégie pour les 3 à 5 prochaines années. Les nombreux défis en matière de paiements résultant de diverses initiatives (EPI ou European Payments Initiative, la “Retail Payments Strategy”, de la BCE et de l'UE, l'évolution des paiements instantanés vers la nouvelle norme, la request to pay (RTP), .... pour n'en citer que quelques-uns), nous ont fait réfléchir à la meilleure façon de positionner le CEC pour continuer à fournir un soutien maximal à nos participants en vue d'un traitement précis, sûr, efficace et pérenne des paiements dans le contexte européen. Nous voulons également créer un cadre pour la poursuite du développement de notre ligne d'activité Transfin : nous sommes convaincus que la plate-forme peut être encore étendue pour soutenir la coopération interbancaire dans divers domaines.

Pour les activités de clearing ....

En 2021 un nouveau participant (NewB) devrait rejoindre la plate-forme CORE.BE. Pour les **virements instantanés** (IP.CSM), aucun nouveau participant ne s'est pour l'instant déclaré.

En 2021, l'accent sera mis sur la connexion (obligatoire) des participants et du CEC au TIPS.

La majorité de nos participants a entre-temps choisi de se connecter au TIPS via le **service SWIP**, le Single Window Instant Payments service du CEC/STET.

Le CEC/STET continue de se prémunir contre la cybercriminalité. La participation à TIBER nous aide à identifier les faiblesses potentielles.

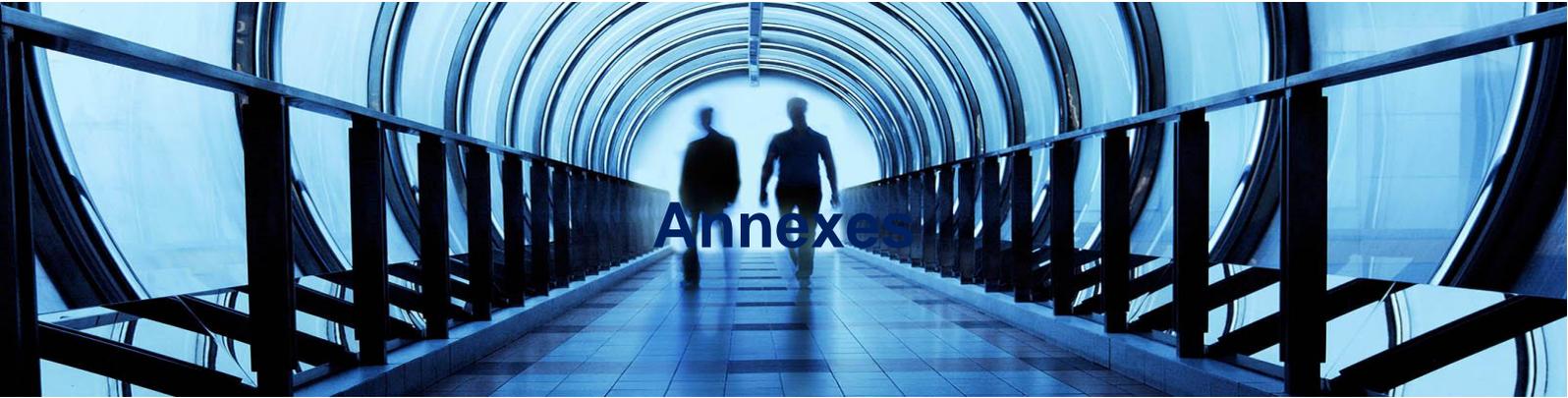
Pour les services Transfin ...

Concernant le service de Bankswitching, nous travaillons à l'envoi numérique des notifications en rapport avec les changements de banque. Ceci doit rendre le processus encore plus efficace.



Outre l'ONVA et l'ONEM, nous espérons accueillir ASI (Association d'institutions sectorielles) et SFP (Service fédéral des Pensions) pour le service E-deduction.

Par ailleurs, en 2021, l'accent sera principalement mis sur le démarrage du nouveau service EPC : ce service entend soutenir nos participants dans la consultation des certificats EPC, initialement au niveau de la VEKA pour les certificats flamands, plus tard, nous espérons également connecter les services pertinents de Bruxelles et de Wallonie.



**Tableau 1 : Evolution du nombre d'opérations traitées dans CORE.BE**

Année	Total	Moyenne journalière	Croissance annuelle (%)
1997	880.603.041	3.536.558	+1,5 %
1998	929.137.415	3.716.550	+5,5 %
1999	937.161.476	3.748.646	+0,9 %
2000	885.216.332	3.569.421	-5,5 %
2001	919.043.857	3.705.822	+3,8 %
2002	985.393.685	3.957.404	+7,2 %
2003	1.019.023.740	4.092.465	+3,4 %
2004	1.009.549.690	4.006.150	-0,9 %
2005	952.167.361	3.808.669	-5,7 %
2006	966.493.229	3.881.499	+1,5 %
2007	1.011.745.908	4.046.984	+4,7 %
2008	1.063.399.983	4.236.653	+5,1 %
2009	1.122.911.389	4.473.751	+5,6 %
2010	1.170.222.686	4.643.741	+4,2 %
2011	1.224.941.138	4.899.765	+4,7 %
2012	1.295.117.376	5.159.830	+5,7 %
2013	1.365.560.826	5.484.180	+5,4 %
2014	1.272.233.062	5.129.972	-6,8 %
2015	1.402.218.076	5.477.414	+10,2 %
2016	1.385.016.535	5.410.221	-1,2 %
2017	1.311.974.380	5.144.997	-5,3 %
2018	1.456.666.020	5.734.905	+ 11,0 %
2019	1.512.746.024	5.932.337	+3,8 %
2020	1.396.924.239	5.456.735	-7,7 %



**Tableau 2 : Evolution des montants traités dans  
CORE.BE**  
(en millions EUR)

Année	Total	Moyenne journalière	Croissance annuelle (%)
1997	457.623	1.838	+4,3 %
1998	482.472	1.930	+5,4 %
1999	476.246	1.905	-1,3 %
2000	484.383	1.953	+1,7 %
2001	508.439	2.050	+5,0 %
2002	530.961	2.132	+4,4 %
2003	552.283	2.218	+4,0 %
2004	584.779	2.321	+5,9 %
2005	632.478	2.530	+8,2 %
2006	669.017	2.687	+5,8 %
2007	746.786	2.987	+11,6 %
2008	803.010	3.199	+7,5 %
2009	804.852	3.207	+0,2 %
2010	846.919	3.361	+5,2 %
2011	886.667	3.547	+4,7 %
2012	909.127	3.622	+2,5 %
2013	911.612	3.661	+0,3 %
2014	870.681	3.511	-4,5 %
2015	883.411	3.451	+1,5 %
2016	918.955	3.705	+4,0 %
2017	941.762	3.693	+2,5 %
2018	1.122.891	4.421	+ 19,23 %
2019	1.204.747	4.724	+ 7,02 %
2020	1.198.766	4.682	- 4,98 %



### **Tableau 3 : Vue d'ensemble des membres du Conseil d'Administration du CEC**

au 01/01/2021

Membres du Conseil d'Administration	Délégués effectifs	Suppléants
AXA Banque Belgium (*)	Cantoro Enzo	Tuijn Els
BNP Paribas Fortis (**)	Depoortere Frank	Bucquoye Erika
FEBELFIN (**)	Wynant Patrick	Carre Saar
Belfius (**)	Andries Karel	Debrue Philippe
ING Belgium (**)	Hanssens Katrien	Vanthournout Amaury
KBC Bank (*)	Van Antwerpen Geert	De Meersman Ivo
bpost (**)	Masson Charlotte	Beelaert Nancy
bpost banque (**)	Van Wemmel Ludwig	Simoens Stef
Bank J. Van Breda (*)	Janssens Guy	Mondy Matthias
Crelan (*)	Van Daele Kristof	Rolus Ramses

(\*) Einde van het mandaat in 2021

Fin de mandat en 2021

(\*\*) Einde van het mandaat in 2022

Fin de mandat en 2022



**Tableau 4 : Vue d'ensemble des participants directs au CEC au 31/12/2020**

<b>Participants directs (14)</b>	<b>Nombre de participants indirects (32)</b>
Argenta	
AXA Banque Belgium	
Bank J. Van Breda	1
Banque CPH	
Banque Nagelmackers	
Belfius Banque	1*
Beobank	
BNPPF	1*
bpost	1
bpost banque	
CRELAN	2
ING Belgium	13
KBC Bank	13
vdk bank	

\* Représente un participant indirect ayant un accès technique direct



**Tableau 5 : Vue d'ensemble des participants indirects au CEC au 31/12/2020**

<b>Participants indirects (30 + 2*)</b>	
Bank De Kremer	Europabank
ABN AMRO Bank	HSBC Bank
ABN Amro Priv Bank	KBC Bank Business Center Diamant
ATTIJARIWAFABank	Keytradebank
Banco Bilbao	Lombard Odier Europe
Bancontact Payconiq *	Mediterranean Bank PLC
Banco Santander	AION
Banque Degroof	MUFG Bank (Europe)
Banque Delen	BNB
Bank of Baroda	NIBC Bank
Banque CHAABI MAROC	RABOBANK Int
Banque de Luxembourg	Santander Benelux
BYBLOS Bank EU	Société Générale
CBC Banque et Assurances	SG Private Bank
Citibank Europe Belgian Branch	State Bank India
Commerzbank	Triodos Banque
Deutsche Bank	United Taiwan Bank
Edmond de Rothschild Europe	Equens Wordline *

\* Participant indirect ayant un accès technique direct